

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-506/SG/FP portant titularisation du personnel du cadre territorial du Service de l'Agriculture et de l'Elevage.

n° 74-506/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 mars 1974

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1974

Date du numéro
10 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

Sont titularisés dans leurs fonctions et nommés moniteurs d'agriculture de 3e 'classe, premier. échelon du corps territorial des Services de l'Agriculture et de l'Elevage pour compter du 1er février 1974, avec ancienneté conservée d'un an, les moniteurs d'agriculture stagiaires dont les noms suivent : — Bobaker Robleh Bahdon. — Houssein Robleh Bogore. — Said Helem Mohamed.